

Reignier : le nouveau centre sportif et culturel ouvrira ses portes en 2023

MIS EN LIGNE LE 18/09/2020 À 08:58 ✓ PAR [HÉLÈNE SERBES \(/606773/DPI-AUTHORS/HELENE-SERBES\)](#)

Voilà un peu moins de dix ans que des réflexions sont menées pour la réalisation d'un grand centre sportif et culturel à proximité du stade de la Ranche à Reignier-Esery. Le projet est désormais concrétisé et devrait sortir de terre en 2021 pour une livraison en 2023.



Le complexe sportif et culturel intercommunal pourra accueillir du public dès 2023.

Les premières réflexions autour de la création d'un centre sportif et culturel d'envergure à Reignier datent de 2012. Depuis, le projet a mûri et le lancement des travaux aura lieu avant la fin de l'année 2020 pour une livraison prévue deux ans plus tard, soit début 2023.

Un équipement de plus de 7 600m² au sol

Ce centre sportif et culturel est une réalisation d'envergure puisque son emprise au sol sera de 7 615m². Situé à proximité du stade de la Ranche, cet équipement comportera plusieurs entités : une salle de spectacle avec une tribune de 450 places, un gymnase avec des gradins de 200 places, un dojo, des locaux communs, des vestiaires ainsi que des bureaux. La base départementale de

tennis sera également construite sur ce terrain avec quatre terrains de tennis et deux de padel couverts ainsi que trois terrains de tennis extérieurs. Ces équipements seront entourés d'un parking et d'espaces verts.

Des espaces mis à disposition des associations

« Pour la salle de spectacle, on veut proposer une offre différente de celle des salles des fêtes, on a commencé à réfléchir à une programmation de théâtre et à des concerts mais tout ça se décide plutôt un an à un an et demi avant l'ouverture. Quelques week-ends seront bien sûr réservés aux associations mais on souhaite apporter un plus à la population de la communauté de communes Arve et Salève. Avec ses 450 places assises, cette salle offrira de nombreuses possibilités », souligne Christelle Petex, maire de Reignier-Esery. Le gymnase et la base de tennis seront également mis à disposition des associations sportives ainsi que des établissements scolaires. *« Le gymnase actuel du collège est plus que saturé, il y a un vrai besoin, et peut-être qu'avec ces nouveaux équipements, de nouvelles associations sportives verront le jour, nous n'avons par exemple ni basket ni handball à Reignier »,* remarque Christelle Petex.

Un projet porté par la Ville et l'intercommunalité

La maîtrise d'ouvrage de ce complexe sportif et culturel est portée par la Ville de Reignier et la communauté de communes Arve et Salève. Si le projet a mis de longues années à se concrétiser, c'est notamment parce que son coût global s'élève à 16 millions d'euros (voir encadré ci-contre). *« En 2019, on s'est finalement mis d'accord pour que l'intercommunalité prenne en charge le coût du gymnase et de la base départementale de tennis et pour que la Ville de Reignier prenne en charge la salle culturelle et le Dojo »,* détaille Christelle Petex.

Un projet largement subventionné

Avec un coût total de 16 millions d'euros, ce projet représente un budget considérable pour la ville de Reignier (5,6 millions d'euros) et pour la communauté de communes Arve et Salève (10,4 millions d'euros).

D'importantes subventions devraient cependant alléger la charge financière avec notamment une participation de l'État, de la Région, du Département et de la Fédération de Tennis qui devraient prendre en charge un peu plus de 10 millions d'euros du coût global.

Un projet qui n'a pas toujours fait l'unanimité



Pour des raisons évidentes de coûts, ce projet n'a pas toujours été bien vu de tous, ce qui explique partiellement qu'il ait fallu presque dix ans pour qu'il se concrétise.

« Il a fallu se mettre d'accord, savoir si on pouvait investir, c'est un projet parmi d'autres il faut regarder en globalité, il y a eu tout un temps de réflexion pour déterminer qui allait porter le projet », explique Christelle Petex. Une réunion publique avait également été organisée lors du mandat précédent pour consulter la population *« Les retours des habitants sont partagés, évidemment les associations ou les sportifs attendent le complexe avec impatience puis d'autres se disent que 16 millions c'est tout de même un gros budget et que du coup, c'est de l'argent qui n'ira pas ailleurs, comme par exemple dans un mur d'escalade ou un bouldrome »,* ajoute le premier édile. Les principales réticences de la population semblent porter sur la base départementale de tennis. *« Les gens croient que la base de tennis est*

réservée aux compétitions, mais c'est faux. Les habitants pourront en profiter à 50 % et c'est d'ailleurs pour cela que la création de cette base est subventionnée à 50 % », souligne Christelle Petex.

Les appels d'offres ont peiné à trouver preneur

« Tout le temps de lancement et de portage administratif a été long, il y a eu un appel pour avoir plusieurs propositions de cabinets d'architectes, certaines propositions n'avaient rien à voir avec ce qu'on attendait. Puis lors du mandat précédent, on a vraiment perdu du temps, on a dû lancer plusieurs fois les appels d'offres, c'était peut-être une période où les entreprises avaient moins de besoins, certains lots sont restés sans réponses pendant très longtemps », détaille la maire.

Sport (/606285/iptc/sport)

Arts, culture et spectacles (/606413/iptc/arts-culture-et-spectacles)

Écoles, collèges et lycées (/606226/iptc/ecoles-colleges-et-lycees)

Reignier-Esery (Haute-Savoie) (/606557/locations/reignier-esery-haute-savoie)